



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 19 mai 2021

Les services de l'État totalement mobilisés pour le retour des sessions du Parlement européen à Strasbourg

Suite à l'annonce du retour des sessions du Parlement à Strasbourg dès le mois de juin, les services de l'État dans le Bas-Rhin (Préfecture – Agence régionale de Santé) sont pleinement engagés pour offrir au Parlement les meilleures conditions.

Le Service Médical du Parlement et l'Agence régionale de santé ont établi conjointement les conditions de déroulement des sessions : jauges d'occupation, flux de circulation, respect des mesures barrières.

Les parlementaires, leurs équipes et l'ensemble des participants aux sessions bénéficieront sur le site du Parlement européen d'un accès au test de dépistage de la Covid-19 durant toute la session.

Les éventuels cas positifs ou cas contacts détectés sur place seront pris en charge, de manière spécifique et adaptée au contexte d'un déplacement au sein des pays européens, par les services de l'État en lien avec le Service Médical du Parlement européen.

Une offre spécifique de vaccination est prévue pour l'ensemble des personnels et accédants au Parlement.

Contact presse

Bruno Issif

Préfecture du Bas-Rhin